

### SCANDALE annoncé pour la santé publique

Les codes fondamentaux de la mutualité sont menacés par le projet de loi « Le Roux ». Les Français pourraient subir une discrimination avec les remboursements différenciés, en passe d'être légalisés. Tous les praticiens de santé sont concernés, les 2000 opticiens indépendants du groupe all sont les premiers à se mobiliser et à proposer une solution.

Une santé à deux vitesses pourrait être mise en place en plein mois de juillet. Les 4 millions de Français à faible revenus, mais exclus de la CMU, sont les premiers menacés.

La main mise financière et économique des mutuelles sur les remboursements de santé engendre, aujourd'hui dans l'optique et demain dans les autres filières, la fin du libre-choix des assurés à budget constant. Et l'éviction de praticiens indépendants de mécanismes de remboursement. Si le Sénat vote le projet de loi « Le Roux » le 24 juillet, c'est une véritable catastrophe sociale et économique qui s'annonce.

#### Qu'est-ce qu'un remboursement différencié ?

- **Le principe** : à cotisations égales, les assurés d'une même complémentaire santé n'ont pas forcément le droit au même remboursement pour un produit identique. Cela dépend du réseau préconisé par la complémentaire.
- **1er effet pervers** : l'opticien recommandé a un prix maximal pour la prestation. L'assuré n'a pas accès à tous les produits, notamment les innovations permettant un confort visuel optimal.
- **2e effet pervers** : dans les réseaux, ce ne sont pas les prix qui baissent mais la valeur relative des produits qui se dégrade, et l'innovation et le conseil en santé visuelle qui sont réduits.
- **3e effet pervers** : à terme, il est même fort probable que la réduction de la concurrence se traduise par une augmentation des prix. Les réseaux, qui existent depuis 15 ans pour les assureurs privés et instituts de prévoyance, n'ont en rien freiné le coût de la santé des français. Parallèlement, les primes des complémentaires santé ont augmenté de 44% entre 2001 et 2008 alors que leurs remboursements n'ont augmenté que de 27% dans le même temps (UFC Que Choisie, septembre 2010).

#### Conclusion : réseaux de soins et remboursements différenciés vont à l'inverse des bonnes intentions initiales d'une loi mal construite.

#### Notre solution :

Défenseur assidu, depuis sa création il y a 25 ans, d'une santé visuelle accessible à tous et d'une optique éthique et solidaire, le Groupe all a construit une solution alternative, simple, transparente, ouverte à tous et économiquement compatible avec les intérêts des assurés comme avec ceux des professionnels de santé.

Inspirée du modèle de la CMU-C, mais fondamentalement différente par son accès ouvert à tous, la SVU, Santé Visuelle Universelle, est une offre 100% santé, 100% technique, 100% acuité à prix bloqués (59 € pour un équipement unifocal, 119€ pour un équipement progressif).

La SVU couvre tous les besoins en équipement optique unifocaux et progressifs (hors basse vision et autres pathologies qui exigent un équipement spécifique).

Elle s'adresse à tout le monde, sans distinction de revenu.

La SVU sera proposée dès la rentrée 2013 dans une cinquantaine de magasins partenaires du Groupe all en Ile-de-France. L'objectif est, le plus rapidement possible, d'étendre cette offre SVU à l'ensemble des magasins affiliés au Groupe all (près de 2000 points de vente en France), puis à la totalité des magasins d'optique, enseignes comprises.

Le Groupe all est en effet ouvert à toute discussion constructive avec la filière optique, qu'il s'agisse de la concurrence ou des Organismes de Complémentaire Santé.

**Contact :**

Pénélope Comte

pcomte@groupeall.fr

Port. : 06 21 21 48 36

---

**A propos du Groupe ALL**

*Né du rapprochement des centrales d'achat Alliance Optique et Rev en février 2010, le Groupe ALL - premier groupe national d'opticiens indépendants - est présidé depuis 1997 par Stéphanie Dangre. Le projet du Groupe est de défendre la santé visuelle et l'entreprise libérale nécessaire à la défense d'une optique de qualité.*

*En 2012, avec 1 971 adhérents et un chiffre d'affaires de 155 millions d'euros d'achat transités, le Groupe ALL est leader sur son marché. Plus qu'une simple centrale d'achat, le Groupe ALL s'engage dans un véritable accompagnement au quotidien des opticiens indépendants : conseils, services, formation, communication, marketing.*